



Fonds régions et ruralité (FRR)

Volet 2 – Soutien à la compétence de
développement local des MRC

Rapport d'activité 2021

Adopté le 20 avril 2022
Résolution numéro 2022-04-102

1. INTRODUCTION

Le Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.

Pour l'année 2021-2022, l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional confiée à la MRC de L'Érable est de 1 300 531 \$.

Afin de bénéficier de cet appui financier, la MRC de L'Érable doit annuellement adopter ses priorités d'intervention, une politique de soutien aux entreprises et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Les priorités et les diverses politiques ont été adoptées lors de la séance du conseil des maires du 21 avril 2021 et sont disponibles sur le site internet de la MRC de L'Érable (<http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>).

Les politiques et priorités d'intervention seront modifiées en 2022-2023. Elles pourront alors être consultées sur le site de la MRC de L'Érable.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2021-2022

En fonction des enjeux identifiés par les Municipalités et par la MRC, ainsi que ceux en regard de la vitalité des territoires, trois grandes priorités autour de la qualité de vie de nos milieux peuvent être soulignées.

- Rendre nos milieux de vie dynamiques
- Rendre nos milieux de vie accueillants
- Rendre nos milieux de vie prospères

Rendre nos milieux de vie dynamiques

La MRC consacre une partie de l'enveloppe du FRR au financement de projets qui favorise le maintien ou le développement des milieux de vie afin de les rendre accueillants et dynamiques afin d'offrir un environnement des plus agréables.

Rendre nos milieux de vie dynamiques par :

1. Des espaces publics qui favorisent les interactions citoyennes
2. Des actions qui incitent à la participation citoyenne et au bénévolat
3. Une offre de loisirs adaptée aux besoins des citoyens
4. Une mise en valeur des richesses naturelles, culturelles et du patrimoine bâti

La MRC a de nouveau attribué la somme de 25 000 \$ du FRR à la réalisation de l'Entente de développement culturel qu'elle a signé avec le ministère de la Culture et des Communications. Ce dernier a versé, pour sa part, la somme de 56 000 \$ pour cette deuxième année de l'entente.

Différentes activités ont été réalisées dont : premier projet culturel régional (expositions extérieures Oh là l'art), spectacles, murale du 175e d'Inverness, ateliers et cours, concert, consultation publique pour la nouvelle politique culturelle, lancement du recueil du concours littéraire.

Soutien aux projets structurants

La Politique de soutien aux projets structurants a permis de soutenir des projets reliés aux loisirs et visant principalement l'amélioration des équipements en place ou l'ajout de nouvelles infrastructures.

Le comité des loisirs de Ste-Julie de Laurierville réalise l'aménagement d'un skate parc et ce, avec notamment l'appui financier de divers organismes du milieu. Une subvention de 35 000 \$ du FRR a été accordée afin de réaliser ce projet.

La MRC de L'Érable a soutenu la demande d'une aide de 14 362 \$ de la Municipalité de Ste-Sophie-d'Halifax visant à améliorer le terrain de balle. Les travaux consistent à transformer l'éclairage en type LED en plus d'apporter des améliorations aux abris et estrades.

De plus, le projet d'embauche d'un coordonnateur à Espace Sophia de Ste-Sophie d'Halifax, entrepris dans le Fonds de développement du territoire (FDT), se poursuit dans le FRR. La pandémie et les contraintes directes et indirectes qu'elle a occasionnées font en sorte que le projet s'échelonne sur quelques années de plus. Un montant de 13 518 \$ a été transféré d'un fonds à l'autre.

La Municipalité de la Paroisse de Plessisville a reçu une aide financière de 60 000 \$ afin de rendre plus visible l'entrée du secteur du Domaine Somerset. Cette action vise non seulement à rendre plus sécuritaire cet endroit, mais également de favoriser l'utilisation des infrastructures du parc à leur plein potentiel par une accruescence de la fréquentation de l'endroit par l'ensemble des citoyens.

Le Sentier art et nature des Appalaches poursuit son expansion alors que la Municipalité de St-Ferdinand a obtenu un montant de 14 536 \$ afin de poursuivre le développement notamment

par la mise en place d'aires de repas et observatoires tout au long des sentiers pédestres et y apporter un certain éclairage.

Obtenu auprès du Fonds de développement du territoire, la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes a complété en 2021, l'acquisition d'un tableau indicateur pour le terrain de balle. Un montant de 787 \$ a été versé pour compléter le projet.

C'est également en 2021 que la MRC de L'Érable a investi 4 185 \$ dans un nouveau décor pour le Marché de Noël afin de créer une nouvelle ambiance. Ce projet retenu dans le Fonds de développement du territoire a été retardé puisque l'édition 2020 du Marché de Noël L'Érable-Arthabaska n'avait pas eu lieu en raison de la pandémie.

Rendre nos milieux de vie accueillants

Les municipalités estiment que leur localité se doit d'être attirante tant par l'accueil envers les touristes et les nouveaux arrivants que par les services dont disposent ses citoyens.

Rendre nos milieux de vie accueillants par :

1. L'adaptation des services aux besoins des personnes immigrantes
2. Des attraits qui font rayonner la région et attirent le tourisme sous toutes ses formes
3. Le souci de favoriser l'inclusion des personnes et l'accessibilité aux services
4. La valorisation de l'entraide

Trois personnes à temps plein forment l'équipe de L'Érable Tourisme et culture, installée au Carrefour de l'érable. Les entreprises et événements touristiques de même que les municipalités peuvent compter sur leur soutien afin de promouvoir les attraits et favoriser la venue des visiteurs et touristes de même que le développement de cette industrie. Une somme de 85 000 \$ du FRR a été consacrée au maintien de ce service.

L'année 2021 était toujours à la merci des mesures sanitaires en vigueur. Le bureau d'information touristique a été fermé de janvier à mai. Malgré tout, l'équipe du tourisme a répondu à 700 demandes d'information, et accueilli 600 personnes lors de différentes activités tenues à la Maison créative et rurale Armand Vaillancourt.

Parmi les réalisations de 2021, notons la conception et la réalisation d'une vidéo promotionnelle mettant en valeur les traits singuliers de la région accompagnée d'une diffusion élargie via une vaste campagne promotionnelle (+ de 95 000 personnes atteintes sur Facebook et plus de 7 700 vues sur YouTube).

L'Érable Tourisme et Culture a aussi créé un magazine de destination qui a bénéficié d'une distribution élargie dans tous les attraits régionaux et à l'extérieur de la région. Son contenu de type blogue est aussi mis de l'avant sur le nouveau site touristique et culturel : regiondeleable.ca

D'autre part, en collaboration avec le bédéiste Samuel Parent, quatre panneaux d'interprétation qui expliquent l'importance de l'érable dans L'Érable ont été créés. Avec des thèmes tels que le temps des sucres chez les Amérindiens, l'évolution du temps des sucres, l'industrie du bois et les attraits touristiques de L'Érable, les panneaux ont été installés à la Halte de la sortie 228 de l'autoroute 20 en 2021.

Soutien aux projets structurants

La municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes a poursuivi le projet Travailleuse de milieu amorcé dans le Fonds de développement des territoires (FDT). Cette ressource représente une présence rassurante auprès, notamment, des personnes âgées en les guidant dans la réalisation de différentes tâches qui assurent le maintien à leur domicile. Une somme de 2 263 \$ a été versée.

Toujours pour assurer la présence des personnes âgées dans leur milieu, la MRC de L'Érable a acquiescé à la demande de la Résidence Dublin d'Inverness en octroyant une aide financière de 54 720 \$.

Une somme de 40 065 \$ provenant du Fonds de développement du territoire a été transférée au FRR afin de soutenir la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) qui encourage le vieillissement actif des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie.

Rendre nos milieux de vie prospères

La MRC utilise une partie des fonds qui lui ont été consentis pour rémunérer des ressources humaines qui œuvrent au niveau des dossiers relatifs à l'aménagement et au développement économique et social, au transport collectif, et ce, afin de soutenir les municipalités du territoire dans leur développement et le maintien des services à leurs citoyens.

Rendre nos milieux de vie prospères par

1. La valorisation de l'éducation
2. La création d'emploi de qualité et leur maintien
3. Une offre de transport collectif et des possibilités de transport actif
4. Des initiatives qui traitent du développement durable et la lutte aux changements climatiques
5. Un développement harmonieux des activités agricoles, résidentielles, commerciales et industrielles.

L'aménagement

Afin de réaliser ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire, la MRC de L'Érable a consacré un montant de 118 550 \$ du FRR. Le suivi et à la mise en œuvre du schéma d'aménagement révisé du territoire de même que le développement de la géomatique sont les principales actions déployées.

Ces mandats visent à assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités, apporter un soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, soutenir les municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (maintien à jour des matrices graphiques), modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé. Voici quelques données émises par ce département :

- Consultation publique porcine : 1
- Avis à la CPTAQ : 2
- Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) : 20
- Dossiers Ferme 59 : 2

De plus, l'adoption du projet de Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHH) et la conversion de l'ensemble des données en aménagement du territoire et en évaluation afin de migrer vers un nouveau logiciel de géomatique (QGIS) ont marqué l'année 2021.

Transport collectif et adapté

La MRC de L'Érable a poursuivi son plan d'amélioration et d'optimisation au transport régulier. Il en résulte que près de 25 000 déplacements ont été effectués par ce service. L'année 2021 est marquée par l'introduction de nouveaux autobus à plancher bas 100% accessible pour la clientèle à mobilité réduite.

De plus, des partenariats ont été développés avec des entreprises pour le transport de travailleurs, l'accès aux services des résidents. La MRC a aussi collaboré avec le CIUSSS pour les transports reliés à la vaccination de la Covid-19.

La MRC de L'Érable a à cœur de faciliter les déplacements des personnes pour des fins d'activités reliées au travail, à la santé, aux études et aux loisirs. Toutes les municipalités de la MRC de L'Érable sont desservies. Un montant de 129 321 \$ du FRR a été investi afin de soutenir le fonctionnement des services du transport collectif et adapté qui comportent deux ressources.

Des partenariats ont été développés avec le milieu, par exemple Fruits d'OR pour le transport de travailleurs, le manoir Saint-Jacques à Princeville pour l'accès aux services des résidents, ou encore Impact Emploi. La MRC a également collaboré étroitement avec le CIUSSS pour les transports reliés à la vaccination contre la Covid.

Ingénierie

Le département d'ingénierie a été fort occupé et la MRC y a dédié un montant de 40 000 \$. Pendant la forte saison, sept personnes étaient embauchées afin d'assurer la gestion et la surveillance des travaux dans l'une ou l'autre des sept municipalités qui adhèrent à ce service.

La conception des plans et devis a été réalisée pour 34 projets. Le total des travaux est estimé à environ 34 M\$. La gestion et surveillance des travaux totalisent environ 7,5 millions au cours de la saison 2021, excluant les projets d'accompagnement.

Vingt-cinq projets ont été déposés au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) en 2021 et des subventions pour 15 d'entre eux ont été obtenues (4,7 millions \$ pour la réalisation en 2021 et 14,5 millions \$ pour la réalisation en 2022)

Le développement économique et social

L'année 2021 s'est déroulée de nouveau sur fond de pandémie pour les entreprises que certaines ont dû cesser de nouveau leurs activités. La MRC de L'Érable est demeurée la porte d'entrée pour les demandes d'aide financière en lien avec le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) mise sur pied en 2020 par le gouvernement du Québec. Cinq nouvelles demandes ont été traitées et neuf entreprises ont pu bénéficier du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) et ainsi obtenu un pardon de prêt en lien avec les frais fixes admissibles au programme.

La MRC de l'Érable a investi une somme de 461 065 \$ au fonctionnement des différents services de développement économique et social. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines agroalimentaire, agricole, économique (manufacturier, commerce et service), et social sont les actions soutenues par ce montant du FRR. Dix employés ont travaillé au sein de ce service afin de soutenir les projets mis en place au cours de l'année 2021.

En 2021, les clients de Développement économique de L'Érable ont investi 26 528 170 \$ lors de la réalisation de 21 dossiers qui ont créé ou maintenu 21 emplois. Le dossier d'une scierie à Princeville a grandement contribué à l'obtention de ces chiffres.

La gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et celle du Fonds local de solidarité (FLS) sont assumées par la MRC de L'Érable. Ces outils financiers permettent de soutenir la réalisation de projets d'entreprise sur le territoire et créer et maintenir des emplois. La MRC s'est également vu confier la gestion du Programme d'aide (PAU) aux PME mis sur pied par le gouvernement pour soutenir les entreprises en temps de pandémie. Dix prêts ont été déboursés pour un montant total de 295 000 \$. Ces prêts ont généré des investissements de 1 266 446 \$.

D'autre part, la MRC participe à des projets à l'échelle du Centre-du-Québec qui ont des incidences sur les entreprises du territoire. L'escouade de performance industrielle et l'escouade main-d'œuvre contribuent à soutenir les entreprises manufacturières afin d'accroître leur performance d'affaire et optimiser leur rentabilité et de mieux les accompagner dans un processus de recrutement.

De plus, le projet Ferme 59 s'est poursuivi avec 18 demandes dont 10 projets admissibles. Ferme 59 associe l'agriculture à temps partiel et la construction d'une maison en zone agricole.

Sur le plan social, au-delà des projets en cours tels que la politique familiale et l'intégration des nouveaux arrivants, la coordination du projet L'Érable, une MRC nourricière, se démarque. Il s'agit d'une initiative pour sensibiliser la population à consommer local et à réduire l'insécurité alimentaire surtout parmi les gens les plus vulnérables. Ainsi, la MRC de L'Érable s'est transformée en territoire « comestible. Chaque municipalité et organisation participante chapeaute un projet propre à son milieu qui contribue à l'autonomie alimentaire de la population.

D'autre part, la MRC de L'Érable contribue à la mission du projet Espace régional d'accélération et de croissance du Centre-du-Québec ayant pour objectifs de mieux accompagner les entreprises, d'optimiser les façons de faire afin de résoudre les problèmes rencontrés ainsi que de dynamiser et propulser les entreprises. La participation de la MRC est de 52 263 \$ répartis sur trois ans.

La MRC de L'Érable a aussi transféré la somme de 69 880 \$ pour diverses activités reliées au projet Communauté de fermiers de même qu'un montant de 2 500 \$ à la coopérative La Halte (remplacement agricole) afin de favoriser l'adhésion de nouveaux producteurs du territoire au sein de son organisation.

Ententes sectorielles

Les MRC du Centre-du-Québec ont signé un deuxième avenant à l'entente sectorielle de développement pour la concertation régionale afin de compléter une démarche de réflexion stratégique régionale menant à l'élaboration d'une nouvelle entente. L'apport de la MRC de L'Érable à cette prolongation représente la somme de 14 046 \$ sur une contribution totale des MRC de 75 563 \$.

6. BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 1 300 531 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

BILAN DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Au 31 décembre 2021

REVENUS:

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2020-2021	1 259 902 \$	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2021-2022	1 300 531 \$	
Montant reporté de 2020	140 278 \$	
Intérêts générés	248 \$	
Total des revenus:		2 700 959 \$

DÉPENSES:

Montants versés 2020	870 368 \$	
Montants versés 2021	980 740 \$	
Total des dépenses:		1 851 108 \$

Sommes disponibles au 31 décembre 2021	849 851 \$
--	-------------------